Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 247

Artikel: Pauvre Femme!
Autor: Kervall, Jean
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-251806

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

roisse séparée. — Nouveau projet de création d'une paroisse aux Cerlatez. — Le prince approuve cette fondation. — Vive opposition des communes. — Les écoles de la Montagne. — Instruction obligatoire de 7 à 14 ans en 1703. — Sollicitude du prince-évêque de Bâle pour la fréquentation de l'école. — Service militaire. — Régiment d'Eptingen. — Montagnards enrolés dans ce régiment. — La grande procession de la Montagne. — Revenu du Clergé en 1793.

En 1782 la paroisse de Saignelégier était assemblée pour prendre une décision au sujet d'une ordonnance du prince-évêque, Frédéric de Wangen, concernant l'agrandissement de l'église qui ne répondait plus aux besoins de cette grande paroisse. L'assemblée refusa son consentement à l'agrandissement de l'église paroissiale. L'opposition venait surtout des communes éloignées. On nourrissait aux Cerlatez le projet de créer en ce lieu une paroisse nouvellee qui aurait compris les *Cerlatez*, les *Rouges-Terres*, les *Nouvelles-Terres*, les *Ecarts*, la *Chaumont*. L'assemblée se montra, en majorite favorable à ce projet. Le prince-évêque Joseph de Roggenbach accueillit avec grande satisfaction le vœu émis par l'assemblée. Il chargea son suffragant Gobel, évêque de Lydda, de faire à ce sujet la visite canonique « de *commodo* et *incommodo*. Le prélat se rendit à Saignelégier, entendit les parties le 1er Août 1782, visita les lieux et examina sérieusement l'état financier de la paroisse. Ayant terminé son travail, très favorable au démembrement de cette paroisse le prince, le 16 juin 1783, rendit un décret qui démembrait la partie méridionale de la paroisse de Saignelégier et érigeait une nouvelle paroisse aux Cerlatez, sous le titre canonique de *vicarie perpétuelle*. On devait bâtir en ce lieu une église et un presbytère. Le desservant y aurait tous les droits curiaux, il n'était tenu qu'à une redevance envers le curé de Saignelégier comme marque d'ancienne dépendance. Il devait porter le titre de vicaire perpétuel. Les chapelles de Saignelégier devaient être transférées, avec leurs revenus, dans la nouvelle église.

La sentence du prince se heurta à une formidable opposition des habitants de Saignelégier qui réclamèrent contre le transfert des chapellenies. Ils étaient bien d'accord pour l'érection de la paroisse des Cerlatez, mais ne voulaient pas entendre parler de l'incamération des revenus de leurs chapelles à la nouvelle église. Ils firent remarquer au prince, par les titres de fondation, que les chapelles de St-Nicolas, de Ste-Catherine et de St-Charles 1), avaient été dotées et érigées par toutes les communes des Franches-Montagnes avec la mention de la résidence des chapelains à Saignelégier et que ce serait aller contre l'intention formelle des fondateurs, en les transférant aux Cerlatez. Cette réclamation de la paroisse de Saignelégier fut appuyée publiquement et officiellement par les communes de Muriaux, le Bémont, les Pommerats, les Breuleux, Cernievillard, les Enfers, le Noirmont, Montfaucon et les Bois.

Devant tant d'oppositions, le prince renonça au projet d'ériger une nouvelle paroisse aux Cerlatez, qui continua à faire partie de la paroisse de Saignelégier. Peu après les Rouges-Terres demandèrent une église et un curé, les Cuffates et d'autres fermes appuyèrent ce projet et demandèrent au prince la création d'une paroisse. Ce projet n'eut pas de suite.

Les Pommerats furent plus heureux et leur paroisse fut érigée comme nous l'avons dit plus haut, en 1783.

(A suivre.)

1) La chapelle de Saint Charles, hors du village, fut reconstruite en 1620. On établit autour de ce sanctuaire un cimetière réservé aux pestiférés de cette époque. Cette chapelle fut transférée en 1848, près de la route de Tramelan, enfin en 1880, M. le doyen Baumat offrit une somme de 5243 francs à la paroisse pour la faire disparaître parcequ'elle tombait en ruines et pour la reconstruire à l'entrée du nouveau citière, où elle se trouve aujourd'hui.

Les chapelles de Sainte Catherine et de Saint Nicolas disparurent quand on rebâtit l'église de Saignelégier, en 1825. Jusqu'à la Révolution ces chapelles avaient un rentier important et un prêtre chapelain qui devait y acquiter les fondations.

Pauvre Femme !

On est appelé à voir parfois de bien amères douleurs.

Docteur en médecine, je sortais un jour de chez un de mes clients, lorsque, dans l'escalier en spirale, j'entendis au-dessus de ma tête des sanglots convulsifs que l'on s'efforçait vainement d'étouffer.

Je tendis l'oreille en retenant ma respiration.

Les hoquets douloureux devinrent plus rapprochés, une voix brisée par les pleurs prononçait des mots incohérents parmi lesquels je ne distinguais que :

« Mon Dieu !... mon Dieu !... c'est trop ! »

La douleur était intense, les exclamations s'égrenaient dans un heurt d'âme qui se brise et les soupirs haletants s'exhalaient avec ce quelque chose de violent qui touche à la révolte devant l'amère réalité.

Je montai.

Une porte mal jointe fut devant moi.

Une seule pression de doigts l'aurait ouverte, mais la crainte de troubler une douleur qui semblait vouloir ne pas sortir de la solitude, me retint un instant.

Je cherchai à m'expliquer ce que me cachaient les murs frustes, quand soudain deux cris qui contenaient tout ce qu'une souffrance humaine peut avoir de poignant, me firent tressaillir.

La voix affolée était celle d'une femme; mon aide pouvait lui être nécessaire; je frappai, et, immédiatement entrai.

— Laissez-moi !... laissez-moi !... cria la malheureuse, elle n'est pas encore froide... laissez-là... ne me l'enlevez pas !

D'après le regard sauvage fixé sur moi par des yeux démesurément agrandis, je crus démente la pauvre femme et j'approchai.

Assise sur une chaise basse, près d'un poêle sur lequel chauffait encore une tasse d'un sou pleine de lait, la mère souleva son tablier de cotonnade, et j'aperçus une petite forme humaine que venait de toucher la mort.

A la vue de son enfant sans vie, les sanglots de la mère redoublèrent.

Elle n'y voulait pas croire !...

Cela ne se pouvait pas !...

On ne lui avait jamais dit que son enfant était en danger !...

Elle toucha les petits pieds, les bras, palpa les mains, dévora de baisers les yeux éteints et cria dans un râle :

— Morte !... Elle est morte !...

Après quelques minutes d'un silence que troublaient les gémissements plaintifs, je questionnai :

— Est-ce votre enfant ?...,

Et la voix sanglota :

---

de force brutale qui ne pouvait pas se prolonger. Dans son embarras, il chercha du secours autour de la grande pièce vide, où seule la flamme du foyer remuait sur la muraille.

— Comment avez-vous eu l'idée de venir ici ? reprit-il. Qui vous a menée chez nous ?

— Un soldat... Quand ma logeuse m'a eu mise à la porte, parce que je n'avais plus d'argent, j'ai été chez le maire.

— Qu'est-ce qu'il vous a dit ?

— Qu'il ferait une enquête. J'ai été chez les sœurs ; elles n'ont pas de dortoir pour les femmes abandonnées. J'ai été chez le curé ; il m'a donné un bon de fourneau que j'ai dans ma poche. C'était la grande nuit déjà ; il pleuvait ; je ne pouvais plus marcher... Je ne suis pas forte encore, vous comprenez... Je suis tombée sur la place de la Cathédrale... Ce que j'y suis restée de temps, je ne sais pas. Un soldat qui revenait de permission m'a relevée... Je lui ai dit que je n'avais pas où dormir. Il a vu que c'était vrai, à mon air, il a cherché dans son esprit, et il m'a conduite jusqu'au coin de la rue, en me disant : « Il y a là la fille d'un officier qui donne des leçons... J'ai été ordonnance chez le colonel où elle allait faire chanter les demoiselles. C'est du bon monde. » Et il m'a laissée...

M. Audoin fit un geste, comme pour dire : « Il a bien fait, le soldat ; il a fallu un soldat pour vous tirer de là... » Puis, le visage angoissé de l'homme se détendit. M. Audouin vit entrer Véronique qui descendait avec l'enfant emmailloté. Il l'entendit qui disait allègrement :

— Il s'éveille, le mignon !

Elle annonçait, comme une merveille, que le petit promis à la Moselle commençait à ouvrir les yeux.

— Il s'éveille. Il a les yeux bleus, père. Il va crier... C'est qu'il a froid encore ! Je l'ai pourtant chaudement enveloppé, je vous assure !... Attends, mon petit, voilà de bon feu pour toi...

En même temps elle s'approchait, et, se penchant, présentait à la flamme, sur la gauche de la cheminée, le dos du petit être sur lequel elle avait croisé les deux mains.

— Croirais-tu, Véronique, dit M. Audoin en désignant Maria Huber, qu'elle veut toujours se jeter à l'eau ? Son mari l'a abandonnée.

Véronique ne répondit point, parce qu'elle attendait une réponse de la femme, mais, voyant que celle-ci se taisait, elle frissonna toute. Elle se redressa, elle se retira un peu, et, sous le coup de l'émotion, ses paupières s'abaissèrent, et son regard se posa sur la tête de l'enfant qu'elle pressait contre sa poitrine. Elle eut la vision de la Moselle, à l'endroit où les chevaux s'abreuvent, à droite du pont, où l'eau est profonde et tourne en moires souples. Pendant un long moment, le silence régna dans la maison de la rue d'Inglemur. La pensée de la mort était entrée là, et personne encore ne l'avait chassée. Le vent hurlait en haut de la cheminée. Les puissances du mal étaient déchaînées. Véronique songeait. Tout à coup, elle étendit les bras, et, se baissant vers la mère :

— Tenez, dit-elle, nourrissez-le : il a soif.

La femme répondit durement :

— Je n'ai plus de lait... Je n'ai pas même essayé de le nourrir... Quand on ne mange pas, on n'a pas de lait...

(La suite prochainement.)

— Oui... mon... sieur... trois ans et six mois !...

— Etes-vous seule ici ?

— Mon mari est employé de la Compagnie.

— Il faut l'avertir.

— J'ai envoyé... à... gare...

— Avez-vous quelqu'un qui puisse venir auprès de vous... en attendant ?...

— Je... étrangère..., sommes ici depuis deux mois... Je ne veux personne, personne, sanglotait la pauvre femme... On me la prendrait... Je veux la garder sur mes genoux, ce soir toute la nuit... Ils me l'enlèveront demain et ce sera fini !... fini ! oh ! ma petite !...

Et des larmes intarissables roulaient sur le corsage de l'éplorée pour retomber sur l'enfant.

Il faut être raisonnable, balbutiai-je, ne sachant pas comment consoler cette douleur navrante, pensez à combien de misères échappe votre petite !

— Oh ! monsieur, c'est trop fort !... Elle était si jolie, si fine... nous l'aimions tant... J'en étais si fière !...

— Le Bon Dieu a ses desseins.

— Ce n'est pas le bon Dieu qui la voulait... non... ce n'est pas possible... je lui en ai déjà donné trois... On lui a jeté un sort à ma petite !

Et elle serrait contre elle-même le corps que les affres avaient déjà raidi.

Pauvre femme !...

L'acuité d'une pareille souffrance m'anéantissait.

— Déposez votre enfant dans son berceau, hasardai-je, vous avez besoin de vos forces pour soutenir celui que vous attendez...

— Non, monsieur, non... Ce sera assez tôt demain... Mon Dieu ! mon Dieu !... c'est trop !... Depuis trois mois, monsieur, toute la paie y est passée... les médicaments, les jeux, les poupées... tous les jours ça changeait ! Nous nous serions privés de tout, nous !... Je ne lui ai rien refusé !... Tenez monsieur...

La pauvre femme se leva, et retenant toujours son enfant dans ses bras comme si la chaleur, à elle, eût dû la ranimer, elle ouvrit toutes grandes les deux portes vermoulues d'un placard et en sortit des poupées emmaillottées, des images, des berceaux d'un sou, des ciseaux minuscules : tout ce qui consolait l'enfant au moment des crises.

Tout ça éparpillé et jeté pêle-mêle devant ce petit corps sans vie, c'était navrant.

— Et dire que rien n'y a fait !... Ma petite !...

Plus elle parlait, plus le désespoir augmentait.

— Comment le malheur est-il arrivé ?...

— Ils n'y ont rien compris... Deux médecins que nous avons vus... deux, monsieur ! celui de la Compagnie et un autre... Ah ! si j'avais été dans mon pays, j'en aurais vu d'autres, médecins !... Je l'aurais portée à une Vierge et j'aurais juré de la conduire là, tous les ans, en pèlerinage... Elle serait peut-être guérie... Que je suis malheureuse !...

Les sanglots recommençaient.

— Pauvre femme ! êtes-vous sûre que les docteurs n'ont pas su ce qu'avait votre enfant ?...

— Alors, monsieur, ils auraient dû la sauver... Quand ils la regardaient, ils ne disaient rien, absolument rien...

— Hélas ! la science est souvent impuissante ; nous ne pouvons rien, nous, contre les décrets éternels.

— Oh ! ma belle !... oh ! ma petite !... répétait la mère, ils t'ont laissée mourir !

— Donnez-la moi, je reconnaîtrai peut-être les causes du mal qui l'a anéantie.

— Regardez-la monsieur, mais ne la touchez pas !... Pas plus que vous qu'un autre !... c'est fini !... c'est fini .... Il n'est qu'à moi son cadavre !...

Elle souleva son tablier.

Je vis un petit corps enflé, des articulations que les veines avaient grossies ; les deux mains étaient fermées comme si le pauvre bébé eut voulu se cramponner à la vie qui lui avait échappé. Les paupières étaient closes et deux pommettes imperceptiblement rosées eussent fait croire à un sommeil d'ange, si la petite poitrine n'avait pas été dépourvue du battement qui est la vie.

Anxieuse, la mère attendait mes paroles.

— Comprenez-vous, monsieur ce qu'elle avait ?

— Je m'en doute. Elle devait tousser beaucoup.

— A en perdre haleine... Et elle l'a perdue, de vrai !... Oh ! ma petite !...

J'aurais voulu mettre fin à cette scène navrante, mais, pensant que le mari arriverait incessamment et craignant que la sollicitude n'aggravât encore l'état d'exaltation de la pauvre mère, j'ajoutai :

— L'heure est terrible, mais essayez d'être courageuse, et n'en veuillez pas au bon Dieu de vous avoir demandé votre enfant... Si elle eût vécu, c'eût été une martyre.

Et la mère toujours répétait :

— Trois monsieur, je lui en ai donné trois... J'aurais tant voulu, nous aurions tant voulu garder celle-là...

Des pas résonnèrent dans l'escalier... les vieilles marches grincèrent... le bruit devint plus distinct, la porte s'ouvrit et un homme jeune encore, au teint basané par le grand air et la fumée des gares, entra.

La mère resta pelotonnée sur sa chaise et dit :

— Nous n'avons plus de petite !...

Il ne prononça pas un mot, les veines de son cou gonflèrent et battirent violemment, sa figure se décomposa, il porta la main du côté du cœur, et dans les poils de sa moustache tombèrent une à une de grosses larmes...

C'était la douleur muette qui souffre et reconnaît l'impuissance de la lutte !...

C'était l'âme torturée qui agonise mais qui se soumet...

C'était l'être fort qui admet une volonté plus forte que la sienne...

Il laissa le petit corps enveloppé dans l'étoffe bleue de la vêture maternelle, prit le léger fardeau, l'appuya avec force contre le gilet de service et déposa le cadavre dans le désordre du berceau.

La mère ne protesta pas.

L'enfant n'était-elle pas son enfant, à lui aussi ?

Il secoua la tête tristement, soupira et s'affaissa sur un siège en disant :

— Mon trésor !... ma fille !...

Je m'approchai pour lui serrer la main. Alors seulement, le pauvre homme dont la douleur silencieuse faisait mal à voir, s'aperçut de ma présence.

— Je le savais, m'expliqua-t-il, mais je n'y croyais pas ! Je ne pensais pas que cela pouvait être vrai !... Il y a trois mois, monsieur, que les médecins m'avaient dit qu'elle était perdue... Eh bien, depuis, nous l'avons gardée, nous n'avons pas dormi... nous lui avons donné tout ce qu'elle a voulu... Je me disais que nous la guéririons peut-être.

Il tourna les yeux du côté du petit lit d'osier, s'arrêta, sa gorge se parcheminait ; il ne pouvait plus parler...

— Courage, lui dis-je : Dieu l'a voulu... Ayez confiance en lui... Je vous quitte et je vais vous envoyer une potion. Exigez que votre femme en prenne une cuillerée.

Je partis.

Le lendemain, le petit cercueil disparaissait sous les grappes de lilas blanc.

Six mois après, l'employé de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée recevait un ordre de changement.

Ce changement, il l'avait désiré longtemps et avait même fait appuyer sa demande en hauts lieux, mais il n'y pensait plus et n'en voulait même pas depuis que la petite reposait sous un tertre couvert de marguerites blanches.

Il fallut partir cependant.

Lorsque l'employé arriva à la station le jour du départ, sa femme courut au train déjà formé.

Elle inspecta les wagons, monta dans un compartiment, marqua les deux places du coin, à droite, et les défendit comme sa propriété.

Le mari arriva.

Il s'installa devant sa femme, puis quand les premières trépidations ébranlèrent les wagons, tous deux mus par une secrète et commune pensée qu'ils ne s'étaient pas communiquée, ils collèrent leurs yeux sur le vasistas.

La locomotive accéléra sa marche, puis soudain se ralentit ; le train longea les murs blancs du cimetière, la mère leva son voile, joignit les mains et murmura :

— Ma petite !... ma pauvre petite !

L'homme leva sa casquette, pâlit et balbutia :

Dieu avait ses desseins, le docteur l'a dit ; ne marchandons pas un ange à Celui qui nous l'avait donné.

Jean KERVALL.

En 1791

Au moment où les sectaires de tous pays, pris d'épilepsie laïcisatrice, s'acharnent après les cornettes de bonnes Sœurs, il n'est peut-être pas inopportun de rappeler que « les grands ancêtres » étaient parfois plus réservés que les « modernes jacobins ».

Un journal français cite ce curieux extrait du procès-verbal de l'Assemblée nationale du 14 mai 1791 :

« *Il a été fait lecture d'une adresse des Sœurs de la Charité de Paris qui prient l'Assemblée de donner aux administrations de département les instructions sur la manière dont elles doivent se conduire pour empêcher la dispersion des Sœurs.*

« *Sur la motion d'un membre, l'Assemblée a renvoyé au pouvoir exécutif la pétition des Filles de la Charité de Saint-Lazare, à l'effet de donner des ordres afin que les Sœurs de ces établissements ne soient pas troublées dans les soins qu'elles rendent avec zèle aux malades.* »

A méditer par M. Combes et tous les « libéraux » de Suisse et de France qui l'applaudissent.

Poignée de recettes

Pour chasser les fourmis. — Les fourmis, surtout à la campagne, font souvent invasion dans l'armoire aux provisions de la ménagère. On recommande, pour les chasser, de mettre une poignée de cerfeuil dans le buffet et de répandre sur leur passage du sel de cuisine, du soufre ou quelques gouttes d'acide phénique.

***

Destruction des œils-de-perdrix. — Appliquer sur la partie malade un tampon d'ouate imbibé de cold-cream et renouveler ce tampon tous les deux jours. Le premier résultat obtenu sera une diminution très sensible de la